



ENFANCE
Bien grandir



PROJET PEDAGOGIQUE ANNEE 2021-2022



Familles rurales | ASSOCIATION
DE SANCEY
Vivre mieux!



Table des matières

I.	Les objectifs pédagogiques	3
1.	Transmettre des valeurs de respect	3
✓	Montrer l'exemple	4
✓	Elaboration commune des règles de vie	4
✓	Mettre en place des référents de groupe	4
✓	Partir de l'expérience de l'enfant pour que la notion de respect devienne plus concrète pour lui	4
✓	Mise en place d'un atelier sur le respect	5
2.	Développer la coopération	5
✓	Proposer des activités favorisant la coopération	5
✓	Valoriser les comportements d'entraide	5
✓	Initier des moments de partage	6
✓	Mettre en place un système de parrainage	6
3.	Sensibiliser au développement durable	6
✓	Prendre conscience du cycle de la vie	7
✓	Apprendre à économiser les ressources de la planète	7
✓	Découvrir les énergies renouvelables	8
II.	Organisation de l'accueil	9
1.	La structure	9
2.	Organisation de l'équipe d'adultes	9
3.	Inscriptions	10
4.	La vie quotidienne	10
✓	Transport	10
✓	Accueil et Départ	10
✓	Repas	11
✓	Goûter	12
✓	Hygiène des locaux	12
✓	Hygiène corporelle	13
✓	Santé	13
✓	Repos	14
✓	Relations accueil de loisirs / famille	14
✓	Objets de valeur	14
✓	Les rythmes et activités proposées	15
✓	Journée type à l'accueil périscolaire	15
5.	Les relations dans l'équipe d'adultes	16
✓	Relations entre adultes, vie de l'équipe	16
✓	Relations avec l'organisateur	16
✓	Rôle formateur de la directrice, suivi des stagiaires	16
6.	Evaluation	16

I. Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique repose sur le Projet Educatif de Familles Rurales Sancey qui a pour intention de permettre aux enfants de s'épanouir en milieu rural en favorisant le développement moteur, affectif, social et moral ainsi qu'intellectuel. La sensibilisation au développement durable et le développement de la curiosité culturelle sont également au cœur de ce projet.

Les objectifs du projet pédagogiques ont été réfléchis avec l'ensemble de l'équipe d'animation et de direction.

Trois objectifs ont été retenus, en accord avec les valeurs que chaque membre de l'équipe souhaite transmettre aux enfants :

- Transmettre des valeurs de respect
- Développer la coopération
- Sensibiliser au développement durable

1. Transmettre des valeurs de respect

Apprendre le respect à un enfant, c'est lui montrer à traiter avec soin les gens et les objets qui l'entourent. Cela veut dire l'aider à comprendre qu'il n'y a pas que lui qui compte, mais qu'il doit aussi tenir compte des autres.

Apprendre le respect à un tout-petit, c'est également lui montrer à faire attention aux choses, par exemple ne pas frapper ses jouets sur la table et tourner doucement les pages d'un livre pour ne pas les déchirer.

Le respect est une valeur difficile à comprendre jusqu'à 4 ou 5 ans. Avant cet âge, l'enfant a du mal à se mettre à la place des autres et à comprendre un point de vue différent du sien. Toutefois, même si un tout-petit ne comprend pas bien la notion de respect, il est possible de commencer tôt à encourager des comportements respectueux.

C'est pourquoi, nous avons choisi en équipe de transmettre cette valeur aux enfants, en travaillant sur plusieurs axes :

✓ Montrer l'exemple

Le meilleur moyen pour transmettre cette valeur, c'est de montrer aux enfants comment se comporter comme tel. L'équipe fera donc en sorte d'agir avec les enfants avec respect en leur demandant de faire de même. En s'adressant aux enfants sur un ton calme et en utilisant des mots polis avec eux (s'il te plaît, merci...), les enfants sont plus enclins à agir de cette façon à leur tour.

✓ Elaboration commune des règles de vie

Afin que les enfants adhèrent le mieux possible aux règles de vie et qu'ils les respectent au mieux, celles-ci devront être mises en place avec eux. De plus, l'équipe veillera à trouver un moyen pour transmettre leur utilité et leur importance.

Des ateliers en début d'année seront mis en place dans ce but. L'équipe s'attachera particulièrement à dégager la notion de respect d'autrui et du matériel.

✓ Mettre en place des référents de groupe

Afin de les aider à apprendre à réguler leurs conflits de la vie quotidienne, nous avons décidé d'organiser des élections de délégués qui seront d'abord les premiers référents lors de petits conflits. Ils pourront bien sûr s'appuyer sur un adulte si besoin.

D'autres part, ces délégués auront en charge la distribution des rôles comme la charge des pot d'eau, du rangement...

Les animatrices veilleront à ce que la répartition des rôles soient équitables et resteront disponibles en cas de problème.

✓ Partir de l'expérience de l'enfant pour que la notion de respect devienne plus concrète pour lui

Il s'agit par exemple pour l'équipe de dire : « Te rappelles-tu, hier, tu es tombé, tu n'as pas aimé ça et tu avais mal... Eh bien, c'est la même chose quand tu pousses ton ami, il n'aime pas ça et ça peut lui faire mal. » Il est toutefois inutile de demander à un enfant de 3 ou 4 ans, par exemple : « Aimerais-tu te faire lancer du sable dans les yeux ? » Il répondra « non » parce

que l'adulte a l'air en colère, et non parce qu'il comprend. Il a besoin de l'aide de l'adulte pour se mettre à la place de l'autre.

✓ Mise en place d'un atelier sur le respect

Le programme d'activité devra comprendre des petits ateliers ponctuels pour construire des outils permettant l'acquisition de la notion de respect.

Il s'agira de créer par exemple un bâton de parole (pour permettre à chacun de s'exprimer sereinement) ; la création d'une chanson sur le respect ; la création d'une liste des actions respectueuses afin de valoriser celles-ci...

2. Développer la coopération

L'accueil périscolaire est un endroit de vie en collectivité où les enfants doivent apprendre à vivre ensemble dans le respect des règles que cela engendre. Nous observons quotidiennement dans notre métier que les enfants peuvent à la fois faire preuve d'individualisme en défendant d'abord leurs intérêts mais sont également capables de comportement plus altruiste en défendant ou en aidant leurs copains.

C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre l'accent sur la coopération pour consolider encore plus les liens qui les unissent, d'autant que cela ne peuvent que renforcer les actions que nous prévoyons de mettre en place avec notre premier objectif pédagogique.

Pour ce faire, nous avons choisi plusieurs moyens d'action :

✓ Proposer des activités favorisant la coopération

Le programme d'activité sera construit en veillant à proposer des activités qui favorisent l'entraide et la collaboration (jeux collectifs avec un but commun, création artistique collective...). L'équipe fera le choix de favoriser l'entraide et la communication à la compétition afin que les enfants puissent unir leur force pour atteindre un objectif commun.

✓ Valoriser les comportements d'entraide

L'équipe veillera à encourager les comportements d'entraide et de collaboration, par exemple en félicitant les enfants devant le groupe ou en lui donnant une responsabilité appréciée par l'enfant.

✓ Initier des moments de partage

Dans les moments où les échanges sont faciles à mettre en place (comme lors des repas, des temps calmes...), l'équipe fera tout pour initier des moments de partage que ce soit verbalement ou plus concrètement à travers des activités communes. Cela permettra sans doute aux groupes d'enfants de créer des liens plus facilement.

✓ Mettre en place un système de parrainage

Chaque début d'année est un période d'adaptation pour les plus petits. Ils doivent s'approprier les locaux et les habitudes de l'accueil, ainsi que les règles de vie. Ce n'est pas toujours facile pour certains qui peuvent se sentir un peu perdus.

Si le protocole sanitaire nous le permet, nous avons alors décidé de mettre en place un système de parrainage qui, nous l'espérons, sera bénéfique pour tous les enfants y participant. En effet, les plus grands, habitués à l'accueil, pourront prendre en charge un plus petit (en classe de grande section, CP) qui ont l'habitude de l'accueil mais qui passent dans le groupe des « grands ». Ils pourront les aider durant tous les temps du repas (au self, avec les plateaux, couper la viande et servir à boire par exemple) ; mais aussi dès que le petit en aura besoin.

Cela aura pour double avantage que les petits aient un référent plus grand afin de prendre leur marque dans ce nouveau groupe ; mais aussi que les parrains ou marraines aient la responsabilité de montrer l'exemple à leur filleul et de l'aider quand celui-ci en a besoin, sachant qu'il a bien entendu la possibilité de se référer à une animatrice quand cela lui semble nécessaire.

Ces parrainages se feront uniquement sur la base du volontariat pour ne pas que cette responsabilité soit vu comme une contrainte.

De plus, les enfants signeront tous un « contrat de parrainage » précisant les règles et les engagements que cela implique pour encourager les enfants à prendre ce rôle au sérieux.

3. Sensibiliser au développement durable

A l'heure actuelle, il nous semble important de sensibiliser les enfants à la protection de notre planète afin qu'ils puissent dès le plus jeune âge prendre de bonnes habitudes et de bons réflexes.

C'est objectif pédagogique est lui aussi en lien direct avec notre premier objectif qui vise à développer des comportements respectueux chez les enfants.

Les enfants pourront progresser dans ce sens à travers plusieurs axes :

✓ Prendre conscience du cycle de la vie

Le cycle de la vie est une notion complexe mais qu'il est possible d'aborder avec les enfants en s'adaptant bien sûr à la tranche d'âge à laquelle on s'adresse. Notre but est de faire comprendre aux enfants que tout être est important, qu'il fait partie d'un écosystème et qu'il faut le protéger pour ne dérégler ce dernier.

Nous ferons en sorte de rapprocher les enfants le plus possible de la nature afin qu'ils apprennent à la connaître et qu'ils aient envie de la protéger.

Pour aborder cette notion, nous nous appuierons sur plusieurs actions :

- La création d'un jardin pédagogique : cet atelier devra donner le goût du jardinage aux enfants, de manipuler la terre et les plantes, et d'enseigner également peut-être les interactions bénéfiques entre plantes et insectes.
- La mise en place d'un compost : le fonctionnement d'un compost est très intéressant et sera également un moyen pour faire comprendre aux enfants que chaque être vivant à son rôle à jouer dans le cycle de la vie et qu'il mérite d'être protégé. De plus, nous pourront aussi l'utiliser pour fertiliser notre jardin de façon naturelle.
- La création d'un hôtel à insecte et d'une cabane à oiseaux : cela permettra peut-être d'attirer plus de biodiversité, toujours dans le but de la faire connaître aux enfants.

✓ Apprendre à économiser les ressources de la planète

Selon Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987), le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Il est donc fondamental que les enfants apprennent dès maintenant à économiser les ressources de la planète.

Pour cela, nous pourront travailler sur plusieurs actions :

- En recyclant nos déchets : en les valorisant et les transformant en ressources première, les enfants apprendront l'importance du recyclage et qu'il est tout à fait possible de faire du neuf avec du vieux. Nous avons pour projet concret de créer des jeux de société sur le thème du développement durable à l'aide de matériaux récupérer (memory, dobble...).
- En compostant nos déchets et en essayant de réduire le plus possible de gaspillage alimentaire : en récupérant les restes de nourriture, les enfants se rendront mieux

- compte du volume de nourriture jetée chaque jour. Nous pourrons les encourager à diminuer de jour en jour cette quantité.
- En apprenant à économiser l'eau à travers plusieurs petits ateliers pour se rendre compte du gaspillage d'eau fait chaque jour (mesure du volume d'eau qui s'écoule quand on allume un robinet « automatique », apprendre à bien fermer les robinets standards, utiliser le récupérateur d'eau pour arroser le jardin...)

✓ Découvrir les énergies renouvelables

Nous avons la chance d'avoir une cour entièrement rénovée depuis peu de temps où il a été installée une « energothèque ». En effet, nous disposons d'une éolienne pédagogique, de panneau solaire sur le toit de notre préau avec un affichage pédagogique, d'un récupérateur d'eau et d'une mini-turbine.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'utiliser ces outils pour faire découvrir aux enfants ces différentes sources d'énergies renouvelables afin qu'ils soient plus enclins à les utiliser par la suite :

- En relevant les données du panneau d'affichage chaque semaine ou chaque mois nous pourrons voir combien d'énergie fossile nous avons pu économiser grâce à nos panneaux.
- En utilisant notre four solaire pour réaliser des petits goûter sans gaz ni électricité, les enfants pourront s'apercevoir à quel point l'énergie solaire peut être puissante.
- En faisant une démonstration avec notre mini-turbine, nous pourrons leur faire découvrir l'énergie hydraulique.
- En utilisant l'eau de notre bac de récupération, nous pourrons arroser notre jardin sans utiliser d'eau potable.

II. Organisation de l'accueil

1. La structure

L'accueil périscolaire est organisé par l'association « Familles Rurales » de Sancey, qui est rattachée à Familles Rurales du Doubs.

Il se situe 17 rue sous les Chênes à Sancey.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30 ; de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30 (avec possibilité d'inscription jusqu'à 17h30) les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

L'accueil périscolaire s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans, scolarisés à l'école du SIVOS de Sancey.

L'accueil périscolaire peut accueillir 80 enfants dont 20 enfants de moins de 6 ans.

2. Organisation de l'équipe d'adultes

1. Mme Mélanie Tisserand, directrice stagiaire BAFD, titulaire d'une licence de ; psychologie et du PSC1, garante du bon fonctionnement de l'accueil périscolaire ; présente sur les temps d'accueil les lundis et jeudis matin, les mardis et jeudis soirs et tous les midis.
2. Mme Dominique Gillard, animatrice diplômée BAFA ; présente sur les temps d'accueil les mardis et vendredis matin, les lundi et jeudis soirs et tous les midis.
3. Mme Marie-Noëlle Gallecier, animatrice diplômée BAFA, présente sur les temps d'accueil les mardis et vendredis soirs et tous les midis. Mme Gallecier assure également le ménage de la structure.
4. Mme Laurence Bouillard, animatrice diplômée BAFA ; présente sur tous les temps d'accueil du midi, ainsi que les lundis et vendredi soir.
5. Mme Laura Seara, animatrice stagiaire BAFA, présente sur les temps d'accueil tous les midis et les lundis de 17h30 à 18h30.
6. Mme Amélie Fleury, animatrice diplômée CAP Petite Enfance, présente les temps du midi excepté les lundis.
7. Mme Laura Déchaux, en apprentissage CAP Petit Enfance, en partenariat avec le Multi-Accueil Familles Rurales de Sancey, présente sur les différents temps d'accueil périscolaire.
8. L'équipe intègre également ponctuellement des jeunes stagiaires, souvent élèves à la MFR.

Toute l'équipe est en CDI (hors stagiaires et apprentie).

Les samedis et dimanches sont des jours de repos.

3. Inscriptions

Les inscriptions se font à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année. Les conditions d'inscriptions sont décrites dans le règlement intérieur, téléchargeable depuis le portail famille.

4. La vie quotidienne

✓ Transport

Le groupe se déplace la plupart du temps à pied, mais l'utilisation du minibus est nécessaire pour les éventuelles sorties.

Chaque animatrice veillera à ce que les enfants soient bien attachés et restent assis tout au long du trajet.

✓ Accueil et Départ

Le matin, à partir de 7h30, les enfants sont accompagnés par leur responsable jusque dans la structure où une animatrice les accueille et pointe les enfants. Après le temps d'accueil, les animatrices amènent les enfants à l'école, en prenant soin d'accompagner les enfants de maternelle jusque dans leur classe.

Le midi, les enfants de l'école maternelle sont pris en charge par deux animatrices qui les pointent et les emmènent au collège pour les repas.

Les enfants de l'école primaire sont accueillis au point périscolaire, dans le hall de l'école, par les animatrices qui les pointent et font l'appel. Le groupe est emmené au collège pour le repas.

Après le repas, les enfants sont amenés à l'accueil périscolaire où les enfants peuvent jouer librement ou participer aux activités organisées par les animatrices.

Un retour au calme est mis en place avant le départ à l'école afin que les enfants puissent arriver à l'école dans de bonnes conditions.

Puis, les enfants sont donc emmenés à l'école par l'équipe d'animation qui accompagnera les enfants de maternelle jusqu'en classe.

Le soir, les animatrices vont chercher les enfants de maternelle directement dans les classes. Les enfants de l'école primaire sont accueillis au point périscolaire dans le hall de l'école par les animatrices qui les pointent. Une fois que les petits ont rejoint les plus grands, le groupe revient au périscolaire en restant bien rangé deux par deux tout le long du trajet.

Après le temps d'accueil, les parents sont invités à venir chercher leurs enfants entre 17h30 et 18h30. L'équipe vérifie alors que la personne qui vient chercher l'enfant est bien habilitée à le faire.

L'équipe prendra le temps nécessaire pour échanger avec les parents sur la journée de leur enfant si le besoin s'en fait ressentir de la part des parents ou de l'équipe d'animation.

✓ Repas

Le repas du midi se déroule au collège Henri Fertet à 100m des locaux du périscolaire.

Les éventuelles allergies alimentaires ainsi que les coordonnées des familles sont notés dans un tableau récapitulatif disponible dans une pochette cartonnée, dans le sac à dos que l'équipe prend soin de toujours avoir avec elle. Un récapitulatif des allergies est collé, bien en évidence sur cette pochette et les animatrices en sont informées. Les repas proposés tiennent compte de ces éventuelles allergies.

Le cas échéant, le PAI des enfants concernés se trouve dans une pochette à l'intérieur du sac avec les médicaments correspondants. Chaque PAI se trouve dans une pochette différente afin d'éviter les confusions.

Les repas proposés tiennent également compte des éventuels régimes alimentaires particuliers.

Les enfants de l'école primaire sont invités à aller aux toilettes à la sortie de classe et à se laver les mains en arrivant au self.

Les enfants de l'école maternelle sont pris en charge par les animatrices qui les aident à aller aux toilettes et à se laver les mains à la sortie de la classe.

Au collège, les enfants de maternelles sont installés sur des petites tables avec une animatrice par table de 8 au minimum. Les animatrices veillent au bon déroulement du repas (service, aide pour couper, surveillance...).

Les enfants de l'école primaire se lavent les mains en arrivant à la cantine, prennent leur plateau et se servent seul, sous la surveillance de deux animatrices. Ils rejoignent ensuite la salle de cantine où les petits sont déjà installés. Ils s'installent sur les grandes tables et les animatrices mangent avec eux en se répartissant dans la salle (hors contexte de crise sanitaire).

Cela permet alors un moment de convivialité et d'échanges. L'équipe veille également au respect du calme et incite les enfants à goûter à tous les plats proposés.

Devant un refus, l'équipe n'insistera pas au point de contrarier l'enfant mais l'incitera de façon ludique ou lui proposera de goûter un autre jour.

Le rôle de l'équipe d'animation est d'aider les enfants dans ses choix, afin qu'ils s'éveillent au mieux au goût et au bon déroulement du repas, par la mise en place de conditions favorables. Les temps de repas font donc partie intégrante de l'éducation des enfants accueillis. C'est pourquoi les membres de l'équipe encadrante sont dans l'obligation de prendre leurs repas avec les enfants pour les y assister au mieux (hors contexte de crise sanitaire).

A la fin du repas, les enfants de maternelle sont invités à mettre leurs couverts dans les range-couverts installés au centre de la table. Les animatrices proposent qu'ils aident au rangement, en adaptant la tâche en fonction de l'âge des enfants.

Les enfants de plus de 6 ans débarrassent au même leur plateau sous la surveillance des animatrices qui leur proposent de l'aide si nécessaire.

Tous les enfants sont ensuite accompagnés jusqu'à la cour ou à l'accueil périscolaire selon la météo et les activités prévues.

Les enfants peuvent alors aller se laver les mains, les dents et se débarbouiller.

✓ Goûter

Le goûter se déroule à la sortie de l'école de 16h30 à 17h. Il est fourni par l'accueil périscolaire, en prenant compte des allergies ou des régimes alimentaires particuliers. Toutefois, pour cette dernière raison, les parents peuvent décider de fournir eux-mêmes le goûter à leurs enfants.

Les enfants vont se laver les mains sous la surveillance d'une animatrice puis s'installent dans la salle du repas. Ils sont invités à participer à la préparation du goûter (mise en place des chaises, service...).

Le goûter est un temps d'échange et de convivialité. Les animatrices veillent au respect du calme tout en invitant les enfants à échanger entre eux.

Pour finir, les enfants aident à ranger la table en mettant la vaisselle dans l'évier et les déchets dans la poubelle. Des lavettes spécifiques leur sont mises à disposition pour qu'ils nettoient leur table ainsi qu'un petit balai afin qu'ils ramassent les miettes tombées sous les tables.

Enfin, ils vont se laver les mains et se débarbouiller la bouche si nécessaire, sous la surveillance des animatrices.

✓ Hygiène des locaux

Le petit ménage est assuré tous les jours par Mme Marie-Noëlle Gallecier, après le départ des enfants. Il s'agit de nettoyer les tables et les chaises si besoin, les plans de travail dans la cuisine, passer le balai et la serpillière si besoin, vider les poubelles, vérifier l'état des toilettes et procéder à leur nettoyage etc...

Le ménage à fond est fait une fois par semaine par Mme Marie-Noëlle Gallecier, agent d'entretien.

✓ Hygiène corporelle

Le lavage des mains est obligatoire avant chaque repas.

Le brossage des dents est proposé aux familles lors de l'inscription des enfants. Les parents qui le souhaitent peuvent fournir une brosse à dents et un dentifrice à leur enfant et celui-ci est invité à se laver les dents après le repas de midi.

✓ Santé

Les éventuelles allergies ou maladies de l'enfant apparaissent dans le classeur contenant les fiches individuelles enfant. La directrice en informe les animatrices.

Pour les allergies alimentaires, une fiche est apposée sur le réfrigérateur et sur le placard à goûter.

Pour les allergies médicamenteuses, une fiche est présente dans chaque trousse de soins.

L'équipe veille au bien-être physique et moral de l'enfant et informe la directrice d'un éventuel problème de santé.

Si un enfant a besoin de se reposer parce qu'il est malade, une animatrice prend en charge l'enfant et l'installe dans la petite salle d'activité, sur un matelas. Selon son état de santé, la directrice appellera ou non le médecin et les parents.

Si un enfant a besoin de prendre un traitement médical, la directrice le lui administrera sur prescription médicale.

Un équipement de premiers soins est disponible dans le placard fermé à clé, dans le la salle de sieste. Pour chaque sortie, les fiches individuelles enfants et les trousse de soins devront être emmenées. Dans ces trousse, se trouve une fiche qui devra être complétée par la personne qui aura donné le soin : Nom de l'enfant, date, heure, type de soins, produits utilisés, nom de l'animateur.

Au moment du départ de l'enfant, l'animatrice qui aura donné le soin devra en informer les parents ou l'enseignant.

✓ Repos

Si les enfants en ressentent le besoin, un temps calme peut être proposé. Pour se faire, le temps calme a lieu dans la salle de sieste.

✓ Relations accueil de loisirs / famille

L'accueil de loisirs extrascolaire dispose :

- D'une ligne téléphonique fixe 03.81.59.33.72,
- D'un téléphone portable 07.83.99.93.37
- D'une adresse mail : al.sancey@famillesrurales.org

- De l'espace familles pour les inscriptions/désinscriptions... :
<https://sancey.portail-defi.net/>
- Et d'un site internet : www.famillesrurales.org/sancey

Tous ces moyens de communication peuvent être utilisés en cas de besoin par les parents.

L'ensemble de l'équipe est à la disposition des parents pour toute question ou remarque.

Les informations utiles aux parents sont transmises par écrit et par mail (activités, changement d'organisation...)

Une permanence familles est également mise en place les lundis, mardis et jeudis de 14h à 16h ainsi que les vendredis de 9h15 à 11h.

✓ Objets de valeur

Les objets ou vêtements de valeur sont déconseillés à l'accueil périscolaire. L'équipe d'animation et de direction ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable en cas de vol, perte ou détérioration.

✓ Les rythmes et activités proposées

Les activités sont préparées avec l'équipe d'animation et avec des intervenants extérieurs.

Les activités ludiques se déroulent dans les locaux du périscolaire, dans la cour et éventuellement au parc de la commune située à environ 100m du périscolaire.

Les activités se déroulent de 7h30 à 8h15, de 12h30 à 13h15 et de 17h15 à 18h15.

L'accueil du matin permet l'enfant de débuter sa journée tranquillement. Des jeux de cartes, de société, des coloriages et de la lecture lui sont proposés.

Les activités du midi se déroulent après le repas et avant la reprise de l'école. Il peut s'agir de jeux extérieurs dès que le temps le permet sinon de jeux libres dans les locaux du périscolaire. Des activités seront mis en place par les animatrices dès le mois d'octobre, en fonction des objectifs de présent projet pédagogique.

Le soir, de 17h15 à 18h15, les activités se déroulent régulièrement avec des bénévoles ou une animatrice en concordance avec le projet d'animation.

Ces activités mises en place sont facultatives et fonctionnent par inscription de la part des parents. Les enfants n'y participant pas joueront librement avec la possibilité de faire leurs devoirs ; toujours sous la surveillance d'une animatrice.

De 18h15 à 18h30, le retour au calme se fait par le biais de jeux libres.

✓ Journée type à l'accueil périscolaire :

De 7h30 à 8h30 : Accueil des enfants, jeux calmes puis départ pour l'école.

De 11h30 à 12h45 : Accueil des enfants, lavage des mains, repas au collège. Retour au périscolaire ou au parc.

De 12h30 à 13h15 : Jeux libres ou activité puis départ à l'école.

De 13h15 à 13h30 : Temps calme puis départ pour l'école.

De 16h30 à 17h15 : Accueil des enfants, lavage des mains puis goûter.

De 17h15 à 18h15 : Activités prévues dans le cadre du projet d'animation.

De 18h15 à 18h30 : Jeux libres, retour au calme puis départ des enfants.

5. Les relations dans l'équipe d'adultes

✓ Relations entre adultes, vie de l'équipe

L'équipe se réunit une toutes les deux semaines, pour faire le point sur les semaines passées et à venir. Chaque participante peut s'exprimer de façon libre mais respectueuse, sur les points positifs et négatifs. Il est important que chacune ressorte sereine de cette réunion.

La directrice reste disponible pour l'ensemble de l'équipe en cas de problèmes.

La directrice et le directeur de service se réunissent régulièrement pour une réunion de coordination.

✓ Relations avec l'organisateur

L'organisateur Familles Rurales Sancey rédige le projet éducatif qui définit les valeurs et les intentions éducatives qu'ils souhaitent transmettre. Celles-ci sont reprises dans le projet pédagogique.

La directrice s'engage à informer le directeur de service, Mr Jonas Herbera, et la Présidente de Familles Rurales Sancey, Mme Béatrice Renard, de tout incident qu'elle jugera utile de communiquer.

✓ Rôle formateur de la directrice, suivi des stagiaires

La directrice s'engage à former du mieux possible les stagiaires et à les aider à s'intégrer à l'équipe. Les objectifs seront discutés avant le stage entre la directrice et les stagiaires et l'équipe d'animation mettra en œuvre les moyens nécessaires pour que ces objectifs soient atteints.

La directrice recueillera les avis objectifs des animatrices afin d'en faire une synthèse et une appréciation à la fin du stage.

6. Evaluation

Ce projet pédagogique pourra être évalué suivant le ressenti des parents, des enfants et de l'équipe d'animation.

Les parents pourront s'exprimer auprès de l'équipe lors de l'arrivée des enfants le matin ou du départ le soir.

Les enfants pourront s'exprimer sur leurs envies et besoins tout au long de l'accueil et l'équipe s'attachera à répondre à ces besoins du mieux possible.

Ce projet pédagogique sera également évalué lors des réunions du personnel tout au cours de l'année afin d'y rester fidèle le plus possible, tout en jugeant si l'on s'approche ou non des objectifs fixés. Trois réunions spécifiques seront organisées au cours de l'année mais l'équipe s'attachera à s'y référer le plus souvent possible.

Sancey, le 22/07/2021.

Mélanie TISSERAND

Directrice de Structure

Marie-Noëlle GALLECIER

Animatrice BAFA

Dominique GILLARD

Animatrice BAFA

Laurence BOUILLARD

Animatrice BAFA

Laura SEARA

Animatrice stagiaire BAFA

Amélie FLEURY

Animatrice CAP Petite Enfance

Léa DECHAUX

En apprentissage CAP Petite Enfance